

Lettre recommandée avec accusé de réception



Le directeur

La Défense, le

16 DEC. 2025

Président de l'ASA du canal d'Eus et Marquixanes

66 500 Prades

Monsieur le président,

J'ai ouvert une enquête technique le 30 août 2024 en application des articles L. 1621-1 à L. 1622-2 du Code des transports, sur le déraillement d'un train TER suivi d'une collision avec un pont route à proximité d'Eus (Pyrénées-Orientales) le 24 juillet 2024.

Je vous adresse, ci-joint, le rapport qui conclut cette enquête. J'appelle tout particulièrement votre attention sur les recommandations (numérotées R3 et R4 dans le rapport) qui vous sont adressées.

Ainsi que le prévoit l'article R. 1621-9 du code précité, je vous serais obligé de me faire connaître, dans un délai de 90 jours, les suites que vous donnerez à ces recommandations ainsi que l'échéancier de leur mise en œuvre. Si vous jugez que celles-ci répondent pleinement à la recommandation de sécurité associée, je vous remercie de le préciser.

De même que le rapport ci-joint, votre réponse sera rendue publique sur le site internet du BEA-TT.

Ultérieurement, conformément à l'article R. 1621-1, dans le cadre de l'élaboration de nos rapports d'activité annuels, vous serez sollicité pour renseigner l'avancement des actions, et ceci jusqu'à leur achèvement.

Je suis à votre disposition pour vous apporter tous les éclaircissements que vous souhaiteriez recevoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Damien PONCET

Coordonnées de l'enquêteur

BEA-TT
Grande Arche – Paroi Sud - 92 055 LA DÉFENSE cedex
Tél : 33(0)1 40 81 21 83
Mél : bea-tt@transports.gouv.fr
<https://www.bea-tt.developpement-durable.gouv.fr>